Charte de qualité

pour les Maisons d'assistants maternels (MAM)



ALLOCATIONS FAMILIALES

1 Un accueil personnalisé pour chaque enfant

Les Mam allient les avantages d'une prise en charge individualisée de chaque enfant à ceux du travail en équipe des professionnels qui les accueillent. En effet, les Mam permettent une prise en charge personnalisée de l'enfant par un assistant maternel référent. Celui- ci lui offre la sécurité affective nécessaire à son développement. L'assistant maternel référent veille au respect des besoins et du rythme de chaque enfant, afin de favoriser son bien-être au sein de la Mam. L'enfant bénéficie également de la richesse d'un accueil associant d'autres professionnels et d'autres enfants, d'âges différents. Les Mam favorisent ainsi la « découverte de l'autre » et la socialisation des enfants accueillis (apprentissage des règles de vie en société).

2 Des valeurs et des principes partagés

Les assistants maternels de la Mam ont rédigé un **projet d'accueil commun** qui définit les valeurs et les principes éducatifs partagés. L'exercice en Mam est un travail en équipe où la complémentarité entre les assistants maternels est mise en valeur. Le projet d'accueil décline les activités ludiques et éducatives proposées, l'aménagement des temps d'accueil, etc. Il aborde la mise en œuvre de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant et la prise en compte des repères formalisés par le référentiel national pour la qualité d'accueil du jeune enfant. Les assistants maternels de la Mam ont également rédigé les **règles de vie** au sein de la Mam dans une charte de fonctionnement (horaires, période de fermeture, recours à la délégation d'accueil, etc.). Le projet d'accueil et la **charte de fonctionnement** sont portés à la connaissance des familles.

3 La reconnaissance de la place des parents

Parents et assistant maternel référent recherchent ensemble la plus grande cohérence éducative possible entre les habitudes familiales de l'enfant et l'accueil au sein de la Mam. Les assistants maternels prennent en compte les aspirations des parents, dans la mesure où elles sont compatibles avec le projet d'accueil commun de la Mam et dans le respect des valeurs éducatives des autres parents. Les assistants maternels veillent à construire une relation de confiance avec les parents, basée sur l'écoute et le dialogue. Des temps de transmission et d'échanges sont instaurés de manière très régulière entre les parents et l'assistant maternel référent.

4 Des locaux qui garantissent la santé, la Sécurité, et l'éveil des enfants

Les locaux d'accueil de la Mam respectent les normes de sécurité (incendies, panique) et d'accessibilité (personnes handicapées) applicables à tous les établissements recevant du public. En outre, les locaux sont adaptés à l'accueil des très jeunes enfants par la prise en compte de leurs besoins spécifiques (adaptation des locaux et du mobilier). Enfin, le matériel de puériculture dont dispose la Mam favorise l'éveil des enfants accueillis.

5 Un accompagnement des pratiques professionnelles

L'ensemble des partenaires institutionnels (Caf, conseil départemental, Msa) proposent un accompagnement aux assistants maternels exerçant dans la Mam afin de toujours faire progresser les pratiques professionnelles dans l'intérêt des enfants accueillis. Dans ce cadre, le départ en formation et la fréquentation des relais petite enfance sont encouragés.



msa santé famille retraite services

annexe 6 MAM format affiche.indd 1 09/11/2026 15:17:04